



Georges Ibrahim Abdallah, otage des américano-sionistes. La France sous le veto des 'princes' qui la pilotent !

Par [Amar Djerrad](#)

Mondialisation.ca, 24 août 2022

Région : [L'Europe](#), [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Droits humains et État policier](#), [Loi et Justice](#)

C'est que qui se déroule en France ! Nous sommes à une époque où le puissant dicte sa loi dans ce qu'il croit la jungle, où l'immoralité devient morale et vice-versa, ou l'agresseur se dit victime, où les dérives de la raison font des droits des citoyens des faveurs, leurs devoirs de la soumission, le respect compris comme de la peur, la loi servant d'instrument pour subjuguer !

Plus on s'efforce à consoler nos sentiments que cela va changer, que les choses vont s'apaiser, plus les diables, s'imposant dirigeants du Monde, affinent leur délire ravageur ! Ils se croient tout permis, même l'absurdité.

Le monde est bâti sur les droits et les devoirs, la justice et l'humanité, selon des règles admises et convenues ; y déroger ne suscite que des antagonismes et des conflits.

Même cette France de De Gaule - avilie par des gouvernances proxy équivoques et antidémocratiques - n'est plus qu'une pâle République, décrépée, sans soubassement, sans attrait, sans aura, qui a perdu toute considération.

Quand un pays comme le Mali ose la chasser de ses terres (après l'y avoir invité), tout en l'accusant de servir en armant les terrorismes qu'elle prétend venir combattre - en saisissant l'ONU - c'est non seulement que le curseur de l'égard est au plus bas, mais c'est le comble de l'humiliation qui remet en cause tous ses fondements historiques ! Tout montre que les Maliens possèdent des preuves tangibles et irréfutables qui vont mettre les gouvernants français dans une éprouvante position. Dos au mur !

La France est devenue un pays franchouillard souvent xénophobe au même degré que les sionistes qui la dominent au sein même de ses propres Institutions. Elle n'agit, inévitablement, que dans les sens qui satisfont les USA et Israël. Ses lois sont érigées sur ce principe cardinal au risque d'être accusée « d'antisémitisme » ; un néologisme construit délibérément ambiguë, érigé en loi imposée par les lobbys, qui permet de dompter les adversaires et de rendre silencieux le critique le plus patriote.

Comment un Israël, petit pays factice créé par l'Occident, de toute pièce, au sein d'un pays qui n'est pas le sien, arrive à dicter au monde des puissants ses desideratas et même à faire changer leurs lois ! Comment depuis 1948, Israël qui spolie les terres palestiniennes, les

bombarde, les assassine par milliers (vieillards, femmes et enfants) qui mène une guerre illégale de conquête, défiant les résolutions de l'ONU, et personne en Occident, en particulier la France, ne trouve rien à dire ; que des sermons, sûrement « autorisés », sur le bout des lèvres.

Que peut bien opposer cette France rendue impure face à une injustice des plus crasse, piétinant dans la crotte ses fondements moraux humanistes, face à ce prisonnier atypique qui purge la perpétuité et qui est à sa trentième huitième années (38) de détention ! Georges Ibrahim Abdallah est l'archétype du prisonnier rebelle, révolutionnaire et patriote à subir, en France, une injustice sans équivalent.

Condamné en 1984 à deux et plus tard à quatre années de prison pour détention d'armes, puis écope en 1987 de la réclusion à perpétuité pour complicité dans les assassinats à Paris d'un agent du Mossad israélien et d'un attaché militaire américain agent de la CIA ; crimes qu'il a toujours niés. Libérable en 1999, il se voit refuser sa dizaine de demandes, sauf deux. Malgré ces deux avis favorables ce militant libanais, chantre de la cause palestinienne et ennemi acharné de l'impérialisme, la France le laisse injustement dépérir dans ses prisons. Ces refus réitérés confirment que la justice française, loin d'être indépendante, se heurte au diktat américano-sioniste derrière cette décision illégale de priver de liberté le détenu le plus embarrassant.

Aucune des hautes personnalités politiques et judiciaires françaises (y compris le Président) ne s'est autorisée, jusque-là, d'évoquer son cas et l'injustice dont-il est victime ; oubliant qu'« *une injustice faite à un seul est une menace faite à tous* » (Montesquieu). Aucun homme sensé et raisonnable ne peut assister sans réagir à une iniquité, sinon ce serait de l'aliénation mentale ! Abdallah est bien un « otage » détenu éternellement par la France, sans droit à sa liberté pourtant reconnu, afin de ne pas désobliger les tuteurs qui auraient certainement souhaité qu'il soit mort.

Il faut reconnaître toutefois que des milieux français patriotes s'évertuent depuis des années à rappeler son cas en osant interpellier leurs dirigeants sur cette grave injustice aberrante. À qui s'adressent-ils ? À une race plus préoccupée par leur « nouvel ordre mondial », leurs intérêts personnels, leur objectif de transhumaniser le monde suivant leurs règles dans un système unipolaire gouverné par eux. En fait, par les Anglo-saxons et les sionistes ; l'Europe, dont la France, n'étant qu'un faire-valoir !

Pauvre France ! Ses officiels et ses institutions supposées « indépendantes » sont incapables d'appliquer en toute souveraineté leurs propres lois sans un quitus des lobbys qui la dominent en particulier sionistes et/ou américaines au risque de se voir mise au banc des renégats ! Leur liberté d'actions est soumise au veto des 'princes' qui la pilotent !

Avec toutes leurs compromissions dans des affaires douteuses, dans leurs mensonges et manipulations, dans leurs pratiques et méthodes les plus viles et dangereuses, dignes des bandits – qui viendraient d'un atavisme colonial pas si lointain – ces scélérats de dirigeants osent encore le culot, comme si de rien n'était, de donner des leçons sur les droits de l'homme et les libertés au reste de la planète en se considérant hautainement comme référence universelle en la matière, pendant que le peuple français subit la censure, le refoulement, la coercition, voire la répression !

L'affaire Georges Ibrahim Abdallah restera, malgré toutes les cachoteries et diversions, un caillou dans le soulier des dirigeants français. Même mort en prison, l'injustice dont-il aura

fait l'objet l'agrandira, stimulera ses partisans et soutiens en attendant que les auteurs paient leurs actes barbares tôt ou tard !

Amar Djerrad

La source originale de cet article est Mondialisation.ca

Copyright © [Amar Djerrad](#), Mondialisation.ca, 2022

Articles Par : [Amar Djerrad](#)

A propos :

Mr Djerrad Amar est un ingénieur de formation en retraite. Il réside en Algérie. Il a contribué, par ces écrits, dans plusieurs journaux algériens et sites d'informations sur des sujets politiques, géopolitiques et sociaux depuis plus de 30 ans.

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca